

Un inventaire participatif des chemins à Tillou

En Novembre 2018, la commune de Tillou a conclu un partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres pour réaliser l'inventaire de la biodiversité sur ses chemins communaux. Dans le cadre de leur stage de 1ère année de BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN), deux étudiants contribueront également à cette réalisation.

De quoi s'agit-il ? Il s'agit de réaliser un inventaire des différents chemins (communaux, ruraux, privés...) de la commune, en établissant un relevé des éléments fixes du paysage (haies, fossés, talus, murets, bandes enherbées...) avec la participation des habitants volontaires. Ces éléments paysagers seront identifiés lors de sorties sur le terrain et renseignés sur une carte et des fiches de relevés.

A quoi va servir cet inventaire ? Il permettra d'établir un état des lieux des linéaires paysagers situés en bordure de chemins. Il en découlera un plan d'actions favorisant le développement des continuités écologiques dans le cadre de la Trame Verte et Bleue. Cet inventaire contribuera également au diagnostic préalable à l'établissement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui sera programmé par la communauté de communes de Mellois en Poitou.

Qui et quand ?

- **21 mars 2019** : Une réunion publique a accueilli une vingtaine de personnes venues s'informer de la démarche.

- **13 avril 2019** : 21 volontaires participaient à la formation sur le terrain pour se familiariser avec les éléments à relever sur la carte et sur la fiche d'observation. Ils se sont répartis en sous groupe sur trois secteurs de la commune et organiseront en autonomie leurs sorties sur le terrain.

- **15 juin 2019** : Remise de toutes les fiches aux étudiants qui se chargeront de la cartographie.

- **Septembre 2019** : Restitution de l'inventaire en réunion publique pour les habitants, en réunion professionnelle pour les exploitants agricoles et en réunion d'élus dans le but de valider l'inventaire et de proposer un plan d'actions à mettre en place pour améliorer les continuités écologiques.

- **Hiver 2019 – 2020** : Plantations avec les volontaires et les scolaires sur les espaces définis dans le plan d'actions.

Scolaire : La période d'inscription est ouverte

Les inscriptions scolaires pour les enfants

- qui ont 3 ans ou plus (nés en 2016 ou avant)
- qui auront 2 ans révolus au 1^{er} septembre 2019 se feront à l'école maternelle et sur rendez-vous. Les parents doivent au préalable, faire une demande d'inscription scolaire à la mairie. Pour le rendez-vous d'inscription, ils devront présenter le carnet de santé et le livret de famille. Il est indispensable de prendre RDV avant le 31 mai au 05.49.29.84.04.

Attention : en raison du nombre de places limité, les enfants nés en 2017 seront tous placés sur liste d'attente.

Votre commune s'engage dans une démarche de préservation des abeilles

Le grand public est de plus en plus sensible au sort de l'abeille. En effet, elle est un excellent témoin de la bonne qualité de notre environnement et un pollinisateur de premier ordre pour la flore, l'agriculture et notre alimentation. Devenir une commune support de ruchers et permettre à nos enfants de se familiariser avec la vie des abeilles, telle est notre volonté concrétisée lors de notre dernier conseil municipal qui se déclina sous la forme de deux actions : 4 parcelles municipales situées à la Garenne, à La Bataille; les coteaux des Matoches, à Chef-Boutonne ; les Sablières à Crézières et le Jardin de la Jument Grise à Tillou pourront accueillir un rucher conventionné avec un apiculteur. Le parc de l'Hôtel de Ville, bien situé à proximité des écoles et offrant de bonnes conditions écologiques accueillera le rucher pédagogique. Conçu comme un outil éducatif, il sera constitué de trois ruches dont deux sont peuplées par une colonie d'abeilles mellifères et la troisième est vide pour attirer un essaim naturel. Installé sur cet espace communal, intégré dans le paysage et sécurisé, il deviendra le support d'animations pour tous. Spécialement destiné aux élèves des écoles, collège et lycée il constituera un support de cours concret à la disposition de leurs professeurs. Plus globalement, il servira de cadre pour amorcer et favoriser la participation et la transmission d'un savoir-faire autour de la biodiversité locale.

De nouvelles expositions au château de Javarzay

Le château de Javarzay est ouvert depuis le samedi de Pâques et une nouvelle saison de **11 expositions** a commencé. Une plaquette détaillée est disponible, afin de tout savoir sur ces découvertes, et connaître le calendrier.

Le premier artiste, présent du **20 avril au 8 mai**, est **Jean Christensen**. Vous découvrirez des peintures à l'huile et des collages sur le paysage local.

Du 11 au 30 mai ce sera **Philippe Jérémie** qui exposera. L'artiste peintre autodidacte dans une démarche « street art » impose un mouvement, coloré et décalé, dans une ambiance de voyage au bout du monde.

Daniel et Danielle Perrin présentent leurs œuvres du **1 au 23 juin**. Daniel est un peintre qui aime jouer avec les ombres et les lumières dans ses toiles et Danielle fait des mosaïques en mélangeant les matériaux et en jouant avec les couleurs.

Le château de Javarzay est ouvert

Au château de Javarzay les travaux continuent. **Les travaux de la tranche 3'** qui consistent en la restauration de la salle d'expositions et de l'escalier côté nord, sont en cours. Le coût de ces travaux s'élève à 150 000 € dont 82 500 € de subventions.

Néanmoins, **le château est bien ouvert au public** comme chaque année, de Pâques à la Toussaint, tous les jours, y compris les jours fériés de 15h à 18h, sauf les lundis et mercredis. Deux visites sont proposées. La visite libre « Au fil du temps » à l'intérieur du château et la visite « Au fil du patrimoine » à l'extérieur. Venez découvrir, ou peut-être, redécouvrir **ce château classé Monument Historique**.

Les horaires de la déchetterie vont changer

La communauté de communes « Mellois en Poitou » gère 7 déchetteries et jusqu'à maintenant, les horaires étaient différents, d'un site à l'autre. Dans le cadre de l'harmonisation du service, de nouveaux horaires ont été validés par le conseil communautaire. Ils seront applicables à compter du 1^{er} juin.

- du 1er avril au 30 septembre, du lundi au samedi (inclus) de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

- du 1er octobre au 31 mars, du lundi au samedi (inclus) de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

Quelques nouvelles

L'entreprise de peinture de Clément Madier a transféré son siège social et son dépôt depuis la fin février, au 3 Route de Melle. Tél **06.32.44.06.31**.

Une création d'entreprise : vous souhaitez réaliser des travaux dans votre maison? Vous avez besoin de conseils et d'aide pour déposer le dossier à la mairie, pour réaliser des relevés de bâtiments, de façades, de plans d'aménagement intérieur (cuisine, salle de bain)...Alors contactez **Le Bureau de dessin, Rodolphe Fourré** la nouvelle entité créée à Chef-Boutonne depuis début avril. Devis gratuit. Tél: **06.51.79.30.91**. Adresse mail : **lebureaudedessin@gmail.com**.

Un nouvel agent dans notre équipe

Notre équipe des services techniques, qui a été restructurée avec la création de la commune nouvelle, vient de voir arriver un nouvel agent en la personne de **Roddy Fortin**. Venant de la commune de Brioux sur Boutonne, il sera le chef d'équipe du service « Gestion des espaces publics » rassemblant le service voirie et espaces verts. Il permettra un passage en douceur et naturel avec le départ prévu de Jacques Barreau en 2020.

A propos de concours

Lors de sa séance du 15 avril, le règlement du concours Photos et celui des Maisons Fleuries ont été validés. Ils sont consultables en mairie mais également sur le site de la mairie : www.chef-boutonne.fr. Dans Couleurs Boutonne de janvier, nous vous avons communiqué le thème du **concours Photos : "Venelles, Sentiers et Chemins..."**. Ce concours est ouvert à tous. Les photos doivent être prises sur le territoire de la commune de Chef-Boutonne et être déposées en mairie avant **le 15 juillet**. Elles seront ensuite exposées dans le hall de la mairie jusqu'à mi septembre. Alors à vos appareils photos. Pour le **concours des Maisons Fleuries**, un jury composé d'élus sillonnera les rues pour repérer et sélectionner les maisons les plus fleuries.

Pour plus de renseignements sur ces deux concours, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

Apprendre et maîtriser les bases de l'informatique

Une nouvelle action ponctuelle proposée par le Centre Communal d'Action Sociale de Chef-Boutonne et le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Mellois, sera mise en place pour la première fois cette année. Elle permettra gratuitement à ses bénéficiaires, seniors débutants de s'adapter aux évolutions technologiques grâce à la mise en œuvre d'ateliers d'initiation à l'usage du numérique. Vous avez plus de 60 ans ? Vous souhaitez découvrir les services que peut vous rendre une tablette ? Vous voulez mieux connaître le fonctionnement de certains interlocuteurs ou services publics ? Vous voulez prendre des photos et les envoyer à vos petits enfants ? Vous avez besoin d'accomplir des démarches administratives ? Vous désirez communiquer avec vos proches ? Tout cela est désormais à votre portée. Une formatrice animant un petit groupe, vous y aidera en mettant à votre disposition le matériel et les connexions correspondantes. Si vous désirez vous inscrire, composez le 05.49.29.80.04 et demandez le CCAS. Il prendra vos coordonnées afin de constituer un groupe dont les premiers travaux commenceront le 5 juin 2019 (en prévision de 5 séances au total), jusqu'au 18 septembre 2019. Vous serez alors rappelé afin de répondre à un questionnaire d'évaluation du contenu de cette formation, qui répondra à vos attentes et vos besoins et vous permettra de mieux vivre l'actualité des outils.

Les crottes de chien : un fléau

Comment gâcher une belle promenade pédestre ? En marchant ou en glissant sur une crotte de chien par exemple ! Même si un certain adage affirme que cela porte bonheur ! **Il est nécessaire que les propriétaires** de chiens prennent conscience qu'il est **essentiel et respectueux de laisser un environnement propre en ramassant les déjections** de leur (s) compagnon (s) à 4 pattes. Personne n'aime être obligé de nettoyer ses chaussures ou ses vêtements souillés de crottes. Il est très facile de prévoir un sac en plastique qui fera office de sac à déjections lors des promenades quotidiennes avec son toutou et laisser ainsi aux piétons des chemins et des trottoirs agréables à fréquenter.

Mercredi	Dimanche
15h à 19h	15h à 19h

Venez profiter de cours à la piscine d'été de Chef-Boutonne, du 1^{er} juin au 31 août 2019. Paul Métayer, maître-nageur diplômé, proposera des cours d'aquagym, d'aquabike ainsi que des leçons de natation pour les adultes et les enfants, dès l'âge de 5 ans.

Il vous invite à rejoindre ses cours sur le rythme de musiques dynamiques dans une ambiance conviviale. Découvrez les bienfaits des activités aquatiques avec au programme : des cours d'aquagym combinant remise en forme et relaxation, des cours d'aquabike, idéal pour affiner sa silhouette et renforcer ses muscles. Sans oublier les enfants, des cours de natation novateurs leur seront proposés. Les jeunes baigneurs apprendront à nager, à se sauver et à être autonomes dans l'eau d'une manière ludique, dans le but de leur faire apprécier le milieu aquatique.

N'attendez donc plus et contactez Paul par téléphone au **07.89.86.50.03** ou par mail à l'adresse suivante **paul.metayer00@gmail.com** pour plus de renseignements.

Un bilan positif de la 7^{ème} Biennale des Métiers d'Art

Les 29, 30 et 31 mars 2019, Chef-Boutonne a vécu au rythme de la 7^{ème} **Biennale des Métiers d'Art**. Cette nouvelle édition de **Bouton d'Art** a connu une réussite tout aussi populaire que méritée.

Qu'on en juge par quelques éléments chiffrés :

- **36 artisans** d'art répartis en 4 lieux et répondant, dans les meilleurs des cas, au thème choisi pour cette édition « **L'Art et le Feu** »,
- **220 scolaires et leurs 24 accompagnateurs** se sont croisés sur les différents sites au cours de la journée du vendredi 29 mars,
- **1 571 visiteurs** le samedi 30 et le dimanche 31 mars soit, par rapport à 2017, une progression de **4,3% des entrées payantes** et de **16% pour l'ensemble des entrées**,
- **700 personnes** environ ont eu du plaisir à découvrir ou redécouvrir la forge de **Max Quiard**, Meilleur Ouvrier de France, à Ensigné (200 le samedi et 500 le dimanche),
- **12 rotations** de la navette gratuite ont permis de transporter une petite centaine de personnes vers Ensigné,
- **3 animations** très appréciées : les démonstrations des **Sapeurs-Pompiers**, les différents spectacles des **Troubadours cracheurs de feu**, la construction, à l'aide de bouteilles, du **four de poterie éphémère** réalisé par David Quéron,
- **3 ateliers de découverte d'un art** : taille et sculpture de la pierre, travail de la terre, « Pergamano »,
- **110 bénévoles** qui ont offert un peu plus de **1 200 heures** de présence pour assurer le bon déroulement de ces 3 journées, sans oublier l'important travail réalisé en amont par le groupe d'une vingtaine de membres qui a assuré la préparation de cette manifestation.

Pour terminer, le Foyer Culturel Chef-Boutonnais tient à remercier tout particulièrement :

Les artisans d'art pour la qualité des œuvres et réalisations présentées et pour l'accueil qu'ils ont réservé aux scolaires et aux visiteurs,

La Commune de Chef-Boutonne pour son aide matérielle et financière, son soutien sans faille depuis 2007,

Le Lycée des Métiers Jean-François Cail pour la mise à disposition de son hall et l'accueil réservé à tous, exposants, organisateurs, visiteurs,

La caisse locale du Crédit Mutuel de Chef-Boutonne pour son aide financière et son appui à la diffusion publicitaire,

Les Sapeurs-Pompiers du Centre de Chef-Boutonne pour leurs diverses démonstrations

Les artisans, commerçants du secteur qui ont soutenu cette manifestation, **Tous les bénévoles**, sympathisants et membres de l'association.

Encore des incivilités

Les toilettes extérieures du Centre Culturel à Chef-Boutonne ont été complètement réhabilitées en 2017. Depuis décembre, des incivilités ont lieu régulièrement, rendant inutilisables ce bien commun. Que ce soient les équipements qui sont abîmés, ou des excréments badigeonnés sur les murs, ces gestes sont inexcusables. La commune a déposé plainte et ne saurait tolérer ces agissements imbéciles car nous sommes souvent obligés de condamner temporairement ce lieu, dans l'attente de nettoyage ou de réparation. De même, la création d'un « couple en bois », assis sur un banc près de l'étang de Javazay, réalisée par nos agents, a été vandalisée de nouveau, il y a quelques jours. Les bras, cette fois-ci, ont été arrachés ! Pourquoi de tels comportements ? **On a le droit de ne pas aimer mais saccager le bien commun est inadmissible et stupide.**

Infos municipales

Les services administratifs de la mairie seront fermés le vendredi 31 mai.

Jetez-vous à l'eau !

Étang de Javarzay : Deux règlements à respecter

Jusqu'à fin mai, l'étang est ouvert tous les jours, **sauf le mardi. En juin, juillet et août**, il n'y a **pas de jour de fermeture, excepté** le 14 juillet, pour la préparation du feu d'artifice. Les horaires d'été seront applicables à partir du 20 mai. Tout au long de la saison de pêche, les cartes journalières ou annuelles sont vendues chez les dépositaires suivants : Mag'Presse, les boulangeries Maître et Vacher, Le Sèvre et Stock-Fouille ainsi qu'à la mairie. Merci à ces commerçants pour leur collaboration. D'autre part, lors de la séance du Conseil Municipal du 15 octobre 2018, un règlement intérieur du site du château de Javarzay et du plan d'eau communal a été validé à l'unanimité. **Ce règlement interdit par exemple** que de la nourriture soit distribuée (comme du pain) aux animaux sauvages (canards, oiseaux...) sur le site de l'étang et dans l'eau ; que tout propriétaire a le devoir de ramasser les déjections de son (ses) chien(s)... Merci de respecter ces règlements. **Les 2 règlements sont consultables** sur les panneaux d'affichage à l'étang, à la mairie (tél 05.49.29.80.04) ainsi que sur le site internet de la commune : www.chef-boutonne.fr

MAI	
Jusqu'au 8	Paysages locaux de Jean Christensen - Salle d'expositions du Château (voir article)
Mercredi 1er	Bourse Auto-Moto et Tournoi de foot de l'amitié - FC Boutonnais - Complexe Sportif J.Courivaud - toute la journée
Mercredi 1er	Repas de Printemps - Foyer Rural - Salle du Tilleul - Tillou - 12h
Samedi 4	Album-Concert "La Reine des Grenouilles" (gratuit) - Médiathèque - Centre Culturel - 11h (voir article)
Dimanche 5	Randonnée Pédestre (3 circuits) - APE - Ecoles Maternelle et Primaire - à partir de 8h30
Dimanche 5	Concert " Les Chemins de l'Amour" - Eglise de Crézières - 17h - Entrée gratuite (voir article)
Mercredi 8	Cérémonies Commémoratives aux Monuments aux Morts (voir article)
Du 11 au 30	"Street Art" de Philippe Jérémie - Salle d'expositions du château (voir article)
Mercredi 15	L'heure du comte - Médiathèque - 15h pour les enfants de 4 à 6 ans
Samedi 18	Inauguration du Sentier du Pont Boutaud - Rdv Place de l'église de Tillou - 11h (voir article)
Mardi 21	Don du sang - Salle Raymond Quiard - 16h30 à 19h30
Mardi 21	Rencontre avec les élus - Centre Culturel - 20h30 (voir article)
Mercredi 22	Et patati et patata et pause-café... Médiathèque Chef-B. - 16h
Jeudi 23	Réunion d'informations pour création d'un "Réseau de transport solidaire en Pays Mellois" - Secours Catholique - Centre Culturel, Salle C. Ricard - 18h30
Samedi 25	Festival «Clac Fess » ; Village du clown à crête, Magie, Spectacle, Concert et Animations diverses - Le Clown à Crête - Salle Raymond Quiard et Site du château - de 15h à 21h
Samedi 25	Randonnée Semi-Nocturne Pédestre (6 et 12 km) et VTT (30 km) Amicale des Sapeurs Pompiers - Inscriptions au 06 71 58 19 22 - Départ de la caserne de 18h à 20h
Dimanche 26	Elections Européennes - 8h à 18h
JUIN	
Du 1er au 23	Peinture et Mosaïque de Daniel et Danielle Perrin - Salle d'expo du Château (voir article)
Dimanche 2	Vide Grenier - Amis des Chaumias - Place des Chaumias - Toute la journée
Du 4 au 29	Exposition sur le Togo - Médiathèque
Mercredi 5	Contes Africains - Médiathèque - pour les enfants de 4 à 6 ans - de 16h à 17h
Du 7 au 10	Enduros Carpes - PECH - Etang communal de Javarzay
Dimanche 9	Courses Cyclistes - Cycle Chef-Boutonnais - à partir de 14h
Mercredi 12	Don du sang - Salle Raymond Quiard - 16h30 à 19h30
Mercredi 12	Contes Africains - Médiathèque - pour les enfants de 7 à 10 ans - de 16h à 17h
Jeudi 13	Voyage d'un jour "Entre Vignes et Loire" - Marchavec (tél 09.64.17.93.58)
Jeudi 13	Rencontre avec les élus - Salle du Tilleul - 20h30 (voir article)
Vendredi 14	Rencontre avec 2 auteurs : JL et A Gerbaud, sur le thème "Migrations" - Médiathèque - Centre Culturel, Salle Camille Ricard - 20h30
Samedi 15	Démonstration et Initiation à la Salsa - Marché et Centre Culturel - à partir de 10h30
Dimanche 16	Brocante - FC Boutonnais - Site du Château - Toute la journée
Mercredi 19	Contes Africains et Instruments de Musique en présence de Mamady Diabaté (griot et musicien) et de Thibault Gerbaud du groupe Izuba - Médiathèque - de 16h à 17h30
Mercredi 19	Film puis Conférence sur le Don d'Organes - Centre Culturel - 20h30
Du 21 au 27	Foire de Javarzay - Fête Foraine + Animations + Restauration - Pré de la Foire
Vendredi 21	Feu de la St Jean animé par un groupe de Djembé - Comité des Fêtes - Pré de la Foire - 21h
Samedi 22	Soirée Disco - Comité des Fêtes - Pré de la Foire - 21h
Samedi 22	Gala de Danse - Section Danse du Foyer Culturel - Centre Culturel - 17h <u>et</u> 21h
Samedi 22	Fête de la Musique - Surfin'Boutonne - Place Cail - Toute la journée
Dimanche 23	Spectacle de danses folkloriques et de country - Comité des Fêtes - Pré de la Foire - 16h
Dimanche 23	Fête de la musique - Crézières - 12h30
Mercredi 26	Foire aux Pirons suivie d'un marché fermier et artisanal semi-nocturne - Toute la journée
Jeudi 27	Concert suivi du Feu d'artifice de la Foire de Javarzay - à partir de 21h
Du 29 au 31	Juillet - "Regards sur les Mondes" de Jocelyne Rohr - Salle d'expositions du Château
Samedi 29	"Le Chemin des Artistes" - Tillou
Samedi 29	Fête des écoles - APE - Complexe J. Courivaud à partir de 13h30

Les Chemins de l'Amour

Rachel Stuppel, soprane lyrique, et Geoffrey Edwards, piano, nous offrent un programme de Fauré, Duparc, Mozart et autres, à l'église de Crézières, le **dimanche 5 mai, à 17h**. Les pièces musicales seront émaillées de lecture en français et en anglais, de St Paul à Rimbaud, en passant par Kahlil Gibran. Ce concert sera suivi d'un verre de l'amitié. L'entrée est gratuite.

Qui a dit qu'il ne se passait jamais rien à Chef ?

Si l'on fait l'inventaire de toutes les **animations** qui vont se passer à Chef-Boutonne sur ces 2 mois, on s'aperçoit qu'elles sont **très nombreuses et très variées**. Dans ce numéro de Couleurs à la Une, nous ne reviendrons pas en détail sur toutes ces animations, bien sur nombreuses, notamment en juin, plus d'une tous les deux jours. Pour en prendre connaissance, il vous suffit de **consulter l'agenda** ci-contre ; vous y trouverez très certainement des idées pour sortir.

Pour information, les dates de fermeture de Ciné-Chef cet été seront les suivantes : du mardi 25 juin au mardi 9 juillet inclus, puis du **mardi 27 août** au mardi 10 septembre inclus.

La Reine des Grenouilles

La médiathèque de Chef-Boutonne, en partenariat avec l'Ecole de Musique du Pays Mellois et la médiathèque de Saint Maixent organise un Album-Concert, **le samedi 4 mai à 11h** dans la salle de spectacle du Centre Culturel. L'album-jeunesse "La reine des grenouilles ne peut pas se mouiller les pieds" sera interprété par des élèves de l'Ecole de Musique du Pays Mellois et les textes seront lus par des bibliothécaires. Le spectacle dure environ 1 heure, il est **gratuit et pour tout public**. A partager en famille !

Cérémonies du 8 mai

Compte-tenu de l'évolution de notre commune, les cérémonies du 8 mai sont organisées de la manière suivante :

- Chef-Boutonne : 10h
- Tillou : 10h45
- La Bataille : 11h30
- Crézières : 12h

aux monuments aux morts

Couleurs à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de juillet.

Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : www.chef-boutonne.fr

« Attendre d'en savoir assez pour agir en toute lumière, c'est se condamner à l'inaction » Jean Rostand

Renaissance du sentier du Pont Boutaud au Moulin de la vallée à Tillou

Ignoré des plus jeunes parce que depuis des décennies la nature l'avait complètement englouti, seuls nos anciens se souvenaient de ce sentier étroit et escarpé en bord de rivière. Constitué de grosses pierres en équilibre sur un muret il conduisait les lavandières jusqu'au lavoir du Pont Boutaud et les écoliers l'empruntaient comme un chemin d'aventure qui évitait la Grand'rue.

Rejoignez nous pour inaugurer sa renaissance et venez marcher dans les pas des anciens sur ce sentier re-créé par la volonté de la municipalité de Tillou, les bénévoles et les employés municipaux avec l'accord de Mme Rullier, propriétaire. **Rendez-vous pour son inauguration le 18 mai à 11h, Place de l'église à Tillou**

Un nouvel adjoint au sein du Conseil Municipal

Plusieurs mouvements ont eu lieu depuis le début de l'année au sein du Conseil Municipal. Sue Hillier-Smith et Stéphane Vaslin ont décidé, pour raisons personnelles, de démissionner du Conseil Municipal. Quant à Emilie Baudrez, 2^{ème} adjointe, chargée de la communication, elle a décidé de quitter ce poste, tout en restant conseillère municipale. Merci à eux de s'être investis pour notre commune. Lors de la séance du 15 avril, **Claude Papot** a été élu **8^{ème} adjoint** et sera chargé des équipements et de la sécurité incendie.

Nouvelle commune, nouveau logo

Notre nouvelle commune, étant une entité regroupant 4 communes différentes, avait besoin de se créer rapidement une identité visuelle. C'est pour cette raison que la commission animation-communication a travaillé depuis le début de l'année à la création d'un nouveau logo. Comme ce journal est édité en noir et blanc, nous ne l'avons pas représenté ici. Il est présent en revanche sur « Couleurs Boutonne » qui accompagne ce bulletin. Ce logo a été créé par l'agence « Tête à Clic ». Comme chaque logo, les éléments présents dans le nôtre ont une signification. Le style de l'écriture est sobre et épuré et va dans le sens des logos modernes, pour montrer le sérieux et la rigueur. Les 3 couleurs, à gauche, matérialisent l'eau (bleu), la nature (vert) et le patrimoine (rouge). Le trait fin en bleu sous « Chef-Boutonne » est la Boutonne. Ce logo sera déployé progressivement dans les prochains mois sur les différents supports (site internet, papier à lettres, enveloppes et véhicules...). S'il est difficile de trouver un logo faisant l'unanimité, nous espérons que chacun se l'appropriera.

Attention ! Consignes à respecter pour pouvoir voter

Dimanche 26 mai, auront lieu les élections européennes, de **8h à 18h**. Notre commune comporte dorénavant 5 bureaux de vote (Centre Culturel à Chef-Boutonne, Mairie à Chef-Boutonne, Mairie à la Bataille, Mairie à Crézières, Mairie à Tillou). Si rien ne change pour les électeurs, par rapport au lieu habituel de vote, il convient de prendre en considération que les règles qui s'appliqueront seront un peu différentes pour les communes de La Bataille, Crézières et Tillou. En effet, faisant maintenant tous partie d'une commune de plus de 1 000 habitants, **il est obligatoire de présenter une pièce d'identité avant de voter (carte d'identité, passeport, permis de conduire)**. Même si cela peut paraître étonnant et quelque peu inadapté, les élus qui feront voter respecteront cette consigne. Cette obligation existe déjà sur la commune historique de Chef-Boutonne depuis 2014. Nous vous demandons donc de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité afin de respecter cette nouvelle obligation.

Faisons le point, échangeons

La commune historique de Chef-Boutonne avait pour habitude d'organiser une réunion annuelle où les participants pouvaient aborder les thèmes qu'ils souhaitaient et poser toutes les questions aux élus présents. Compte tenu de la création de la commune nouvelle, nous souhaitons dupliquer cette idée à travers 3 réunions. Cela nous permettra notamment d'échanger avec vous sur les premiers mois de cette création. Vos avis et vos remarques sont importants pour nous. Venez aussi avec vos questions.

Mardi 21 mai à 20h30 au Centre Culturel de Chef-Boutonne

Jeudi 13 juin à 20h30 à la salle du Tilleul de Tillou

Mardi 9 juillet à 20h30 à la salle des fêtes de La Bataille.

Le premier guide estival arrive

Les animations dans notre commune sont importantes et la saison estivale 2019 sera particulièrement riche en événements. En effet, ce sont environ **une cinquantaine** de manifestations diverses qui auront lieu ; organisées par les associations locales, ou directement par la commune. Toutes ces animations seront présentées dans un guide estival qui vous sera distribué début juin. Il vous permettra de suivre et de choisir celles auxquelles vous souhaitez assister. Il s'agit d'une première pour notre commune. Éditer un tel fascicule a pour objectif d'une part, de mieux promouvoir les spectacles, mais aussi de montrer aux touristes présents l'été les manifestations organisées, accessibles durant leur séjour.

